

SNCS-HEBD0 05 n°8

30 mars 2005

Réforme du CNRS, nos propositions

Après une longue discussion où tous les membres du Conseil d'administration (CA) se sont exprimés, le président du CNRS a donné un mois supplémentaire de réflexion aux administrateurs avant qu'ils votent sur la réforme de l'organisation du centre présentée par le directeur général.

Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS

Le SNCS demande le retrait du projet de réforme du CNRS, tel qu'il est décrit par Gérard Mégie et Bernard Larrourou, dans un document publié le 1^{er} mars 2004.

Ce projet pour l'établissement affirmait, entre autre, que le CNRS était, pour partie un établissement de recherche à part entière, pour partie une agence de moyens et enfin un distributeur de label de qualité. Pour mener à bien leur réforme, les deux dirigeants proposaient de recentrer le champ d'intervention du CNRS sur un certain nombre de créneaux, de réduire le nombre de chercheurs titulaires (-600 d'ici 2010), de développer les CDD, de diminuer l'indépendance du Comité national etc. Toutes ces propositions étaient, en l'état, inacceptables, car elles accentuaient le pilotage et réduisaient le rôle et la place du CNRS dans la recherche française.

Par la suite la réflexion de la direction s'est principalement portée sur l'organisation interne de l'établissement. Cette partie sera soumise au vote du CA du 19 mai prochain. Les grands traits de cette réorganisation sont les suivants.

Tout d'abord il y a volonté de réduire le pouvoir des directeurs scientifiques de département en leur opposant des directeurs interrégionaux (DIR). Ensuite ce projet envisage de laisser la gestion administrative des UMR aux universités. En contre partie, le nombre de laboratoires propres gérés par le seul CNRS serait augmenté. Le tout complété par des « unités liées » qui sont, de fait, des unités en état d'abandon.

Sous la pression du milieu, le directeur général est revenu en arrière notamment par rapport aux DIR. Cette réorganisation administrative n'est toujours pas acceptable en l'état. Elle doit être revue.

Que voulons-nous ? Le succès du CNRS s'est fait grâce aux personnels organisés autour de départements scientifiques nationaux, dont la géométrie est révisable avec l'accord de l'ensemble des intéressés. Les directions scientifiques doivent être maintenues, mais aidées et contrôlées. Les conseils scientifiques de départements doivent jouer un rôle clé dans cette nouvelle organisation. Leurs missions doivent être redéfinies.

Beaucoup s'accordent pour louer le rôle des PIR (programme interdisciplinaire de recherche) dans la gestion scientifique de l'interdisciplinarité. Des structures proches des PIR, déconnectées des directions de départements et aidées par un Conseil de PIR représentant l'ensemble des acteurs doivent être créées.

Le président définit la stratégie et le directeur la met en oeuvre. Il faut partir de ce principe. La direction à la stratégie scientifique (DSS) doit donc être rattachée au président.

Les DIR ont vocation à représenter le CNRS dans les régions. Ils ne doivent avoir aucun rôle de gestionnaires. Un Conseil interrégional (CIR) devrait être chargé de représenter la communauté scientifique auprès du DIR.

Le choix entre unité propre, géré par le CNRS, et unité commune gérée par les universités doit rester aux laboratoires. La notion d'unité liée doit être abandonnée.

Voici les principes d'organisation interne que le SNCS entend négocier.